

Acte de mariage de JEANNE Charles et HERVIEU Marie Anne
[918]x[919].

Aujourd'hui quatre d'octobre audit an mil sept cent vingt-neuf, ont été conjoints en mariage et reçu la bénédiction nuptiale Charles JEANE, fils de feu Pierre et de Charlotte COTTARD ses père et mère d'une part de cette paroisse, et Marie Anne HERVIEU, fille de Robert et de Catherine DESJARDINS ses père et mère d'autre part de la paroisse de Saint Pierre le Port, après que les bans ont été bien et dûment proclamés par trois divers jours de dimanche consécutifs au prône des messes paroissiales des dites paroisses sans qu'il se soit découvert aucun empêchement de par ni d'autre, par Monseigneur COLLOS prêtre vicaire de ce lieu soussigné avec les dites parties et autres témoins.

Marques : Charles JEANE

Marie Anne HERVIEU

Signatures : Jacques DESCHAMPS

Michel RENAULT

Jacques DESCHAMPS